

**Remarques du Président de la COP 21,  
M. Le Ministre Laurent Fabius,  
à la deuxième séance du Comité de Paris  
le mardi 8 décembre,  
sur le marche à suivre pour aller de l'avant.**

Les rapports de nos facilitateurs mettent en évidence certaines convergences qui se dessinent et les points qui restent à trancher. Ils nous fournissent des éléments utiles pour franchir une nouvelle étape dans l'élaboration de notre accord.

Nous devons maintenant passer à la préparation négociée de ce qui pourra être le texte final.

A cet effet, je compte présenter une version nettoyée du texte demain midi. Cette version, aura pour base le document de l'ADP qui m'a été remis samedi. Elle intégrera les recommandations émanant des facilitateurs, ainsi que – comme l'avait suggéré hier notre collègue sud-africaine – les conseils des facilitateurs de l'ADP. Elle s'appuiera sur tous les éléments qui auront été transmis à la Présidence par les facilitateurs avant minuit ce soir.

Cette nouvelle version nous permettra d'avoir une vision d'ensemble des équilibres à trouver. Une série, j'espère importante, de parenthèses seront enlevées. Un certain nombre de questions politiques exigeront de plus amples discussions pour assurer la cohérence du résultat.

Je veillerai à ce que cette version nettoyée du texte, qui vous sera remise à 13h00 demain, soit bien issue du texte de l'ADP et respecte les équilibres recherchés par toutes les Parties. C'est sur cette base que nous devons négocier collectivement la version finale du texte de l'accord et de la décision. Il s'agira d'une étape, j'espère importante, mais naturellement pas encore du résultat final des négociations.

Evoquons à présent les prochaines étapes. Je réunirai brièvement demain à 13 heures le Comité de Paris pour vous présenter la nouvelle version du texte. Elle vous sera diffusée à tous à cette occasion. Vous aurez ensuite le temps d'en prendre connaissance et d'organiser les consultations nécessaires. Puis, je vous propose de réunir de nouveau le

Comité de Paris en fin d'après-midi, à 17h00 pour recueillir vos premières réactions. A l'issue de ce premier échange, nous organiserons immédiatement les concertations nécessaires sur les points encore en suspens à la fois dans la soirée et jusqu'au lendemain. L'objectif est de présenter un texte final dans des délais compatibles avec son adoption formelle par la COP vendredi 11 décembre à 18h00.

Je tiens aussi à vous informer que la notification relative au groupe ouvert d'experts sur les questions juridiques et linguistiques a été diffusée et j'ai le plaisir de vous faire savoir que le secrétariat est en train de recevoir les 11 représentants des groupes régionaux qui seront prêts à se mettre au travail dès que le Comité de Paris leur passera des textes à examiner. Je vous rappelle que j'ai nommé Mme Jimena Nieto Carrasco (Colombie) et M. Peter Horne (Australie) à diriger conjointement les travaux de ce groupe.

J'aimerais souligner que le mandat de ce groupe est technique et soumis à l'autorité du Comité de Paris. Il ne s'agit pas de renégocier des aspects substantiels du texte.